

CAEN REÇOIT LE LABEL « VILLE PRUDENTE »

Un engagement renouvelé pour la sécurité et la mobilité douce

La Ville de Caen s'est vue décerner le label « Ville Prudente » de niveau 3, une distinction prestigieuse qui met en lumière les efforts exemplaires de la commune en matière de sécurité routière et de prévention des risques routiers.

Ce label récompense une démarche volontaire, ambitieuse et durable.

Pour la Ville de Caen il souligne notamment :

- La présence d'**aménagements sécuritaires**, comme les **35 km de zones 30** et les **152 km de voies aménagées** (voies partagées, réservées et vertes) sur un total de 350 km de voiries.
- Les initiatives pour encourager les **modes de déplacement doux**, à l'instar de l'ouverture récente, le 22 octobre dernier, d'une piste vélo-école à la Pierre-Heuzé par la Communauté urbaine Caen la mer.

Une ambition collective pour une ville plus sûre

Ce label reflète l'engagement des élus pour faire de Caen un lieu où chacun - **piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun** - peut se déplacer en toute sécurité et sérénité. Il valorise les nombreuses actions que la ville a déjà mises en place et incite à aller encore plus loin.

En effet afin de **poursuivre et d'intensifier les efforts** de la Ville, plusieurs projets sont d'ores et déjà en cours. L'extension des **pistes cyclables**, notamment avec la finalisation du périphérique dédié aux vélos ou le développement du **réseau de tramway**, projets portés par Caen la mer en lien avec la Ville, ou encore le renforcement des **programmes éducatifs** pour sensibiliser les écoliers et les résidents seniors à la sécurité routière.

Une distinction porteuse de sens

La label « Ville prudente » symbolise l'**ambition collective** portée par la Ville : protéger chaque vie, améliorer chaque trajet et construire une ville où le bien-être de tous reste au cœur des priorités.

Caen affirme ainsi sa volonté d'être un exemple pour d'autres communes, en continuant à relever les défis liés à la **mobilité urbaine durable** et à la **sécurisation de l'espace public**.